Envoyé en préfecture le 19/04/2024
Reçu en préfecture le 19/04/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20240405-DEL112024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 5 avril 2024

N° 11/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Absents :3

Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation
29/03/2024

Date d'affichage
29/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 avril à 19h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 29/03/2024.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; Mme CHARTIER Florence ; M. LECHEVALIER Gilles ; M. KOUAOVI Eric ; Mme GAMEIRO Lucie ; Mme DERRIEN Véronique

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. DE SOUSA Jean François
Mme PAILLARD Elodie donne pouvoir à M. KOUAOVI Eric (départ à 20h18)

Etai(ent) excusé(s) : Néant

Etai(ent) non excusé(s) : Néant

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. MOREAU Régis

OBJET

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Mme la Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (s'abstiennent au vote Mme Rulence, M. Lechevalier et Mme SOLINAS),

- **DECIDE** d'allouer aux associations les subventions pour 2024 suivantes :

	Montant
ADU ASS DES USAGERS LIGNE	30.00 €
ASCVA	2 000.00 €
ASSOCIATION ALSO	10.00 €
AUTONNE VILLAGES	540.00 €
CLUB DES AINES RURAUX - SOLEIL D'AUTOMNE	300.00 €
CDLM : CULTURE DETENTE ET LOISIRS MORIENVALOIS	1 200.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	2 300.00 €
GROUPEMENT DES CHASSEURS	400.00 €
LE PRINTEMPS DES LAVOIRS	150.00 €
LES AMIS DU LIVRE	1100.00 €
STE PROTECTION FORET COMP	50.00 €
VMEH VISITE MALADES ETS	70.00 €
ASSOCIATION COLETTE DE LA GOUTTIERE chats errants	500.00 €
MAISON MEDICALE DE LA VALLEE DE L'AUTOMNE	1 500.00 €
ASSOCIATION SAUVEGARDE DE LA TOUR	800.00 €
TOTAL	**10 950.00 €**

Envoyé en préfecture le 19/04/2024
Reçu en préfecture le 19/04/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20240405-DEL112024-DE

- **ACCEPTE** de porter au Budget primitif 2024 au compte 65748 **12 000 €** avec des réserves pour évènements exceptionnels.
- **AUTORISE** la Maire à octroyer le reliquat dans les limites budgétaires

Ainsi fait et délibéré le 05/04/2024, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

